

Mesdames, Messieurs,

Les livraisons du vaccin Novavax reprennent normalement à compter du 15 septembre 2022. Elles étaient retardées depuis la session de commande du 2 août 2022, comme indiqué par le DGS-Urgent N°2022-71 du 11 août dernier.

Les officines pourront de nouveau planifier les rendez-vous de vaccination avec ce vaccin. Les livraisons auront lieu dans les délais habituels.

Nous vous recommandons de consulter les étiquettes de péremption et les dates limites d'administration inscrites **sur les flacons de Novavax** avant toute injection : la date de péremption à prendre en compte pour ce vaccin est celle inscrite sur le flacon*.

Nous rappelons que la durée de conservation du vaccin Novavax est de 9 mois à 2-8°C. Comme pour tous les vaccins, nous recommandons d'organiser les rendez-vous afin de diminuer le taux de perte de doses.

Nous vous remercions pour votre mobilisation.

Bernard CELLI

Directeur de la Task Force Vaccination

Pr Jérôme Salomon

Directeur général de la santé

**Les flacons de vaccin Novavax qui ont été distribués jusqu'au 19 août ne peuvent plus être utilisés depuis le 31 août 2022, date de péremption inscrite sur ces flacons.*